



Assemblée générale

Distr. limitée
13 décembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 70 de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

**Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique,
Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Croatie,
Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique,
ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France,
Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie,
Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro,
Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal,
République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie,
Suède, Suisse, Turquie, Ukraine et Uruguay : projet de résolution**

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Argentine, Arménie, Brésil, Costa Rica, Géorgie, Guatemala, Mexique, Monaco,
Mongolie, République de Moldova, Saint-Marin, Serbie et Tunisie**

